

Désinfectant neutre moussant

ARVO ALIZE est un désinfectant moussant à large spectre d'activité pour la désinfection des surfaces.



UTILISATIONS

Selon les conditions et le plan d'hygiène, après un nettoyage avec un détergent ou un détartrant et un rinçage, le produit s'applique dans les conditions suivantes :

Type d'industrie	Méthode	Température d'utilisation	Concentration d'utilisation	Temps de contact
Industries Agroalimentaires (Viande, poisson, salaison, lait, oeuf, fromage, boisson, plats cuisinés, panification, conserverie ...)	Surface par brossage. Surface application par canon à mousse ou centrale moyenne/haute pression	10 à 50°C	0,1 à 1%	5 - 30 min

Rincer abondamment avec de l'eau potable les circuits et surfaces traités ainsi que les matériels d'application.

MATÉRIEL D'APPLICATION : STOCKMEIER vous propose un large catalogue réunissant toute une gamme de matériel dédié à l'application et au stockage de nos produits, rétention, soutirage, transfert, dosage, moussage, pulvérisation...

Demander une catalogue à votre technico-commercial ou écrivez-nous à baso@stockmeier.fr.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Aspect	Limpide, Moussant
Couleur	Brun(e)
Odeur	Caractéristique.
Matière(s) active(s)	Bis amino propyl dodécyl diamine (n° CAS 2372-82-9) à 1,75% (16g/litre). Chlorure de didécyl diméthyl ammonium (n° CAS 7173-51-5) à 2% (20 g/litre)
Densité	0,995 ± 0,005 (20°C)
pH pur	10,5 ± 0,2 (20°C)
pH à 1% dans l'eau distillée	9,4 ± 0,2 (20°C)
Viscosité, dynamique	< 10 mPa.s (20°C)
Pouvoir séquestrant à 1%	Aucune donnée disponible
Tension superficielle [N/m]	28 N/m (20°C); sol. 1%
DCO-valeur	110 mg O ₂ /g (20°C)
Teneur en azote	0,11 %
Teneur en phosphore	0 %

HD55780

ARVO ALIZE

Date de mise à jour : 01/02/2023

Version FT : 16.0

Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Température de stockage	0 – 30 °C
DDM (date durabilité minimum)	2 ans, voir conditionnement.

RÉGLEMENTATION

Autorisé pour le nettoyage des surfaces et objets en contact avec des denrées alimentaires selon l'arrêté du 19/12/13 modifiant l'arrêté du 08/09/99.

Conforme au cahier des charges du 28 décembre 2021 et complétant les dispositions des Règlements CE n° 2018/848 et 2021/1165 pour le nettoyage et la désinfection en industrie agroalimentaire et transformation biologique. (voir site www.inao.gouv.fr).

PROPRIETES BIOCIDES

MATIERE(S) ACTIVE(S) : Bis amino propyl dodécyl diamine (n° CAS 2372-82-9) à 1,75% (16g/litre). Chlorure de didécyl diméthyl ammonium (n° CAS 7173-51-5) à 2% (20 g/litre)

Règlement Biocide 528/2012 UE. Type de produit (TP) n°

2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

4 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

BACTERICIDIE - 0,5 % TP4

EN1276 - 5 Min - 20°C - propreté.

Souches testées : *Listeria monocytogenes*, *Salmonella Typhimurium*.

LEVURICIDIE - 1 % TP4

EN1650 - 15 Min - 20°C - propreté.

BACTERICIDIE - 1 % TP4

EN13697 - 5 min - 20°C - propreté.

Souches testées : *Listeria monocytogenes*, *Salmonella Typhimurium*.

LEVURICIDIE - 0,1 % TP4

EN13697 - 15 min - 20°C - propreté.

CONDITIONNEMENTS

Plusieurs conditionnements sont disponibles pour ce produit, pour plus d'informations sur ces conditionnements et les poids par conditionnement, veuillez contacter notre service commercial.

CONSIGNES DE SECURITE

Recommandations d'utilisation : Usage strictement réservé aux professionnels. Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Fiche de données de sécurité (FDS) sur demande. En cas d'urgence, contactez un centre anti-poison. L'emballage vide ne doit pas être réutilisé, il doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous la responsabilité du détenteur de ce déchet.

Précaution à prendre pour une manipulation sans danger, matières incompatibles, produits incompatibles : Se reporter aux chapitres 7.1, 7.2 et 8.2 de la fiche de données de sécurité.

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine fermé. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Craint le gel.

Température de stockage : 0 – 30 °C

Ce produit est compatible avec tous les types de matériaux y compris aluminium et alliages, galvanisé.

HD55780

ARVO ALIZE

Date de mise à jour : 01/02/2023

Version FT : 16.0

CONTROLE DE CONCENTRATION

Pour la mesure de concentration de ce produit, veuillez contacter notre service commercial.

TRAITEMENTS DES DECHETS

Traitement des déchets : Se reporter au chapitre 13 de la FDS

Motif de la mise à jour : Forme

Les fiches de données de sécurité sont envoyées par mail selon les dispositions réglementaires lors de l'expédition de nos produits. Elles sont également disponibles auprès de notre force de vente.

Les valeurs physicochimiques caractéristiques mentionnées sur cette fiche, hors chapitre spécifications de vente Stockmeier France, sont indicatives et non garanties, les spécifications et résultats des tests étant par ailleurs disponibles sur le certificat d'analyse. Le cas échéant, les concentrations indiquées au point "Propriétés biocides" représentent les concentrations biocides recommandées selon les tests d'efficacité réalisés par des laboratoires agréés. Ces dernières peuvent être adaptées selon les cas d'application. Votre commercial STOCKMEIER France se tient à votre disposition pour aborder ce sujet.

Les déclarations de ce document proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Elles ne dédouanent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et sont rédigées sur la base de nos connaissances à la date de rédaction. Il appartient à l'acheteur et à l'utilisateur final le cas échéant, de s'assurer seuls et en dernier lieu de l'adéquation du produit au regard de l'usage prévu par leur secteur d'activité et des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Litiges : Le tribunal de commerce de Rennes est seul compétent.